

Nos Entreprises Partenaires témoignent



SAMSON

« **SAMSON** est un des leaders mondiaux de la robinetterie industrielle. Implanté en France depuis 60 ans, il conçoit et fabrique, entre autres produits, des vannes de régulation pour les industries pharmaceutiques et alimentaires.

À proximité de Lyon, l'usine de Vaulx-en-Velin est en constant développement et plus de 300 collaborateurs y travaillent chaque jour dans les ateliers de production, les activités commerciales, la R&D ou les services support.

C'est dans ce contexte que nous collaborons avec succès depuis de nombreuses années avec l'École LA MACHE. La qualité de la formation et la diversité des métiers préparés sont pour nous très précieux. »

Stéphane DESCHAMPS,
Président
SAMSON REGULATION



« Étant moi-même un ancien élève de l'École La Mache, La société **LM CONTROL** est depuis de nombreuses années partenaire de l'École.

Notre entreprise familiale étant présente dans le domaine de la monétique depuis plus de 40 ans, elle fait appel régulièrement aux différentes formations dispensées par l'école.

Les valeurs humaines, les connaissances techniques enseignées sont en adéquation avec les profils recherchés pour accompagner le développement de notre entreprise.

Nous renouvelons notre confiance à l'École La Mache notamment au travers du versement de la Taxe d'Apprentissage. »

Dominique BERGER,
Président
LM Control



DMG MORI

« La société **DMG MORI**, leader dans le domaine de la machine-outil à commande numérique, soutient depuis de nombreuses années l'École La Mache par sa contribution au travers de la taxe d'apprentissage.

Nous continuerons aussi à proposer des machines de hautes technologies à cet établissement reconnu, à les accompagner sur la formation CQPM et sur les éventuels projets de digitalisation pour l'usine 4.0.

Ayant effectué ma formation dans cette magnifique École, tout comme plusieurs de nos collaborateurs, nous gardons une relation privilégiée avec La Mache pour que cette structure continue à former de la meilleure façon possible les futurs utilisateurs de nos machines, qui répondront aux attentes de nos clients. »

Franck BADIN,
Ingénieur des ventes
DMG MORI



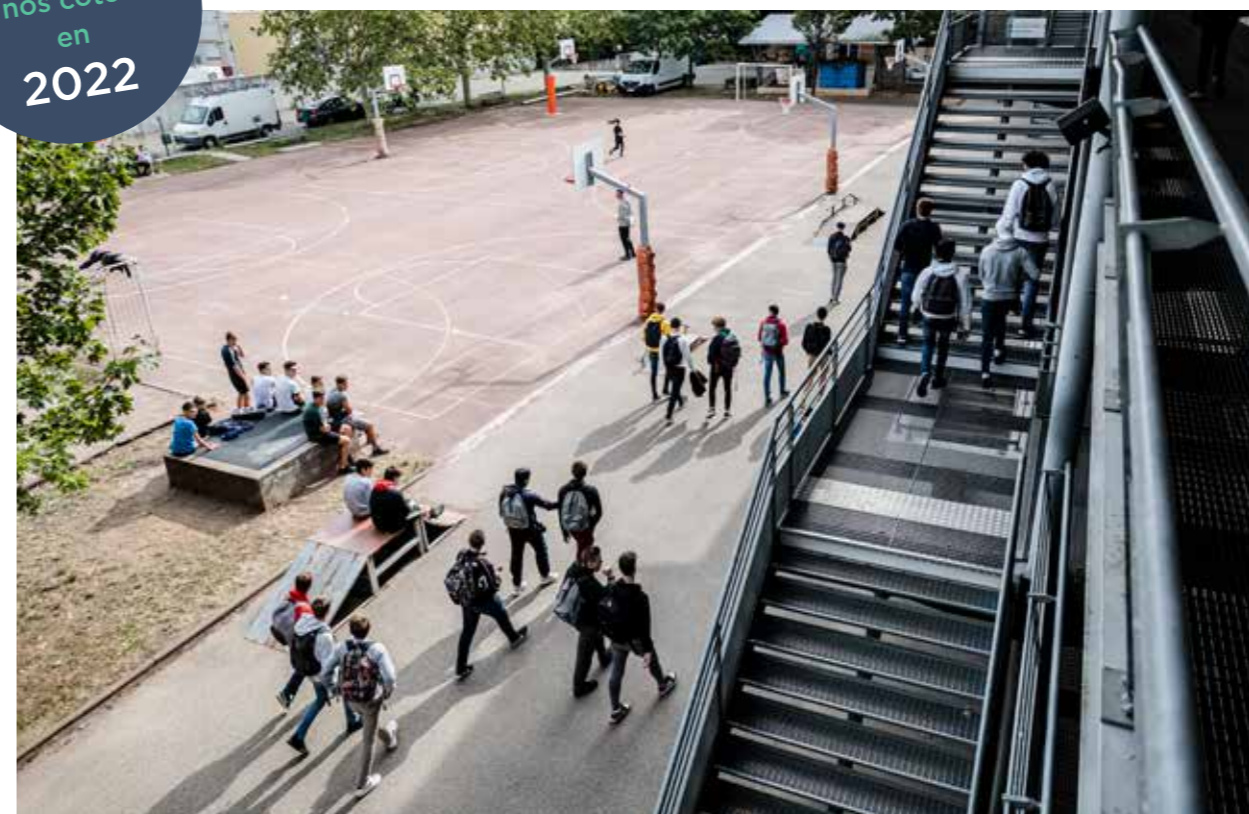
apave

« **APAVE** est partenaire de l'École La Mache depuis plusieurs années, par une relation durable fournisseur-client mais aussi par l'accueil d'alternants, de stagiaires et par l'embauche de jeunes diplômés dont la formation dispensée par l'École de La Mache garantit un excellent niveau de compétences. Nous renouvelons le versement de la taxe d'apprentissage avec grand plaisir. »

Luc CHARLES,
Chef d'Agences **APAVE**
LYON et ISLE D'ABEAU



ENGAGEZ-VOUS
à
nos côtés
en
2022



CONTACTS SERVICE RELATIONS & PARTENARIATS ENTREPRISES

Responsable Service Relations Entreprises
Partenariats & Mécénat
Jean-Marc LABROSSE
jean-marc.labrosse@lamache.org
04 72 78 55 79 - 06 76 74 24 71

Assistante Administrative & Commerciale
Patricia BIAGINI
patricia.biagini@lamache.org
04 27 46 15 24

Sup'LA MACHE Chargé de Développement
Formation en Alternance - Formation Continue
Delphine WYTS
delphine.wyts@lamache.org
04 72 78 52 35 - 06 07 43 24 30

Taxe d'apprentissage 2022

POURQUOI SOUTENIR L'ÉCOLE LA MACHE ?

ENGAGEZ-VOUS à nos côtés en 2022



Chers partenaires,

La crise sanitaire a largement requestionné l'ensemble de nos modèles économiques, sociaux et sociétaux. Accélération des transitions numériques, redéfinissant les organisations et les besoins en compétences, elle a également mis en exergue les remarquables facultés d'adaptation de nos entreprises et de nos industries.

Ayant à cœur d'accompagner les transformations, toujours confiante en l'avenir, notre école poursuit sa politique soutenue d'investissements en faveur d'un outil de formation performant, privilégiant la pratique et l'efficacité pédagogique.

La taxe d'apprentissage 2022 représente en cela un enjeu majeur.

Elle sera entre autres affectée à la construction de notre nouveau bâtiment dont la première pierre a été posée le 30 septembre 2021. Ce bâtiment permettra à l'école d'augmenter significativement ses capacités d'accueil dès 2023 tout en offrant aux élèves et professeurs les meilleures conditions d'apprentissage. La pédagogie appliquée et l'innovation seront également favorisées par une modernisation de nos ateliers de production et la mise en place d'un « FabLab ».

Au sein de chacune de nos filières - « bâtiment », « industrie », « numérique » et « international » - l'évolution des besoins en compétences des entreprises nécessite une constante adaptation et une diversification de nos formations. Ainsi mettons-nous en place un nouveau cursus pour former des « Expert(e)s en cybersécurité industrielle » et nous engageons-nous plus que jamais à former des jeunes motivés et responsables. Conformément à nos valeurs, confiants dans les capacités et richesses de nos jeunes, nous nous appliquons à favoriser leur épanouissement, leurs aspirations et leurs talents.

En attribuant la fraction de 13% à notre École, vous soutenez nos projets d'avenir, nos engagements humains et éducatifs, et vous contribuez efficacement à l'accomplissement et la professionnalisation des jeunes qui constitueront demain les forces vives de votre entreprise.

Nous vous remercions très chaleureusement par avance de l'attention toute particulière que vous accorderez à l'École La Mache lors du choix que vous ferez.

Louis LANDROT
Président

Nicolas REYMOND
Directeur Général

LES 4 PILIERS DE NOTRE FONDATION ÉCOLE LA MACHE

UN PROJET PÉDAGOGIQUE

- Apprendre différemment, par le concret en réalisant des commandes clients.
- Guider les jeunes dans leur orientation et sur tout le cursus de leur formation, allant du lycée au supérieur.

UN PROJET ÉDUCATIF

- Éduquer les élèves à la liberté et à l'autonomie en leur apprenant le savoir-être et la vie en société.
- Former les jeunes dans les valeurs de respect, de confiance, d'ouverture et de professionnalisme.

UNE ÉCOLE ENTREPRISE

- Les élèves œuvrent à la production industrielle dans nos 5 ateliers, bases de notre pédagogie.
- Nos professeurs, moniteurs et formateurs ont une expérience et une exigence professionnelle en lien étroit avec les entreprises.

UNE OUVERTURE AU MONDE

- Partenariats avec 20 Lycées et universités en Europe.
- Participation active de nos jeunes sur des projets à l'étranger.



“ Soutenir l'École La Mache, c'est servir à la Formation des Techniciens et Cadres, futurs collaborateurs de vos entreprises. ”

Vos professionnels de demain travaillent sur des cas réels. Bénéficient d'une expérience pratique, concrète et d'une formation en alternance « intégrée » unique.

Un enseignement technique industriel à la pointe de la technologie qui correspond aux attentes des entreprises.

Un matériel adapté.

Les élèves et étudiants travaillent sur des machines-outils de la dernière génération, sans pour cela négliger les machines plus traditionnelles, afin d'acquérir une large formation, adaptée aux exigences de l'industrie et du bâtiment.

Une fondation reconnue d'utilité publique.

Nous sommes partenaires des mondes éducatif et économique, dont certains représentants siègent au sein du Conseil d'Administration.



Nos formations



Lycée Professionnel
Mécanique Productive
Métiers de l'Électricité & de ses Environnements Connectés
Systèmes Numériques
Structures Métalliques | Métallerie & Chaudronnerie Industrielle
Métiers du Bois | Menuisier & Agenceur

Lycée Technologique
BAC Technologique STI 2D



Formations supérieures - Initial & Alternance Études à l'international / Formation Continue
BTS en voie scolaire
BTS Conception & Réalisation en Chaudronnerie Industrielle
BTS Architectures en Métal : Conception & Réalisation
BTS Électrotechnique
BTS Étude et Réalisation d'Agencement
BTS en alternance
BTS Enveloppe des Bâtiments Conception & Réalisation
Formations Supérieures en Industrie, Bâtiment, Informatique, Affaires Internationales, Nouvelles technologies, Automatisation et Robotique
Chargé de projet, Chargé d'affaires, Conduite d'affaires, Technicien, Analyste
Titres certifiés - CQP Bac + 2 ; Bac +3/+4/+5.



Comment verser votre Taxe d'Apprentissage 2022 à L'École LA MACHE ?

- 1 -

LES INDICATIONS SONT TRÈS SIMPLES :

- Vous versez directement votre FRACTION de 13% à l'ordre de « Fondation École LA MACHE »

Le calcul de votre contribution est la Masse Salariale 2021 x 0,68% x 13%

Vous recevrez un reçu libératoire de L'École LA MACHE en bonne et due forme.

- 2 -

L'HABILITATION

L'École LA MACHE est habilitée à percevoir la totalité de la Fraction 13%.

Une fraction égale à 87% de la taxe est destinée au financement de l'apprentissage.

- 3 -

MODALITÉS DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

